



Conseil Municipal

Séance ordinaire du 20 octobre 2022



Présent.es : Mmes JUSZCZAK, TERRIEN, GUERIN, LESUEUR, NEVEU, PAZARKIC, MM. CHAMPIGNY, ROCHER, AUCLIN, OCHAB,
Absents excusés ayant donné procuration : M. LAFAIRE à M. OCHAB, M. BRISSEAU à M. ROCHER
Absent excusé : M. DANIEAU



Le quorum étant atteint, la séance a débuté à 19h

Sommaire	
Les travaux du	
Conseil Municipal	1-3
L'Actu & les News	3
Agenda	4

Bibliothèque - Renouvellement du contrat PMB

Dans le cadre de la maintenance informatique liée à la bibliothèque, la société PMB Services, propose le renouvellement du contrat annuel d'hébergement et d'assistance hotline, ainsi que le renouvellement du coût annuel de sécurisation SSL pour **un montant de 623.06 € HT (747.67 € TTC)**.

Après délibération, les élu.es acceptent ce devis (unanimité).

Budget - Provision sur recouvrement

A ce jour, un dossier présente un retard de règlement de plus de deux ans (au 31/12 de l'exercice). Comme l'an dernier, le Trésor Public invite le conseil municipal à constituer une provision au titre d'un recouvrement pour **un montant de 111.15€**.

Après délibération, les élu.es décident de la constitution de cette provision pour recouvrement (unanimité).

Centre de gestion - Renouvellement contrat médecine préventive

Le contrat triennal d'adhésion au service de médecine prévention du centre de gestion d'Indre et Loire arrive à échéance au 31 décembre prochain.

Ce service assure la surveillance médicale des agents de la collectivité.

Afin de continuer à bénéficier des prestations de ce service pour 2023, 2024 et 2025, il est proposé de renouveler ce contrat avant le 16 décembre.

Le contrat prévoit :

- une adhésion annuelle dont le montant pour 2021 était de 25.67 €, pour l'ensemble des agents,
- un coût de visite pour chaque agent de 80 € (1 visite tous les 2 ans/agent)

Le tarif facturé à la collectivité sera celui en vigueur à la date de réalisation de la prestation et non celui en vigueur à la date de signature de la convention.

Après délibération, les élu.es acceptent le renouvellement de la convention (unanimité).

Loyers impayés - Proposition d'engagement de la procédure d'expulsion

Madame le Maire propose d'engager une procédure d'expulsion à l'encontre d'un locataire qui accuse un retard de plusieurs mois sur paiement de ses loyers et ce malgré plusieurs relances (courrier, courrier recommandé, délivrance d'un commandement à payer par un huissier + lettre de relance), qui n'ont eu aucun effet.

Après délibération, les élu.es décident d'engager la procédure d'expulsion (unanimité).

Décisions du Maire par délégation du conseil municipal

Décision n° 2022-07 : Acceptation du devis 6239 de la société de géomètres experts AGEA basée à Châtelleraut, pour une redélimitation de l'emprise rurale sis rue des Lilas, des Marsauls et du Château d'eau (parcelle D805), pour un montant de **1062.60 € HT (1275.12 € TTC)**

Décision n° 2022-08 : Acceptation du devis 6240 de la société de géomètres experts AGEA basée à Châtelleraut, pour une délimitation de l'emprise rurale sis rue du Château d'Eau (parcelle D489), pour un montant de **773.00 € HT (927.60 € TTC)**



Actu, Infos & News

Bienvenue à ...

Nelly VEZIN (Le Carroi Guerin)

Joachim BOYER (Les Bertonneries)

Merçi!

A toutes les personnes qui sont venu aider au montage et démontage du chapiteau pour le spectacle du 17 septembre dernier et qui, par leur présence, ont contribué à la réussite de cette manifestation.



Banquet des Seniors

Après 2 années de restrictions dues à la pandémie et à la prudence qui s'en est suivie, renouer avec le banquet des seniors a été très gratifiant. Bien qu'une quarantaine de convives seulement ait participé au banquet, ce moment festif a été très agréable et convivial avec un repas servi par les Ets Dousset toujours aussi copieux et délicieux.

Les bons d'achats, pour les personnes qui ont fait de choix, vont être distribués très rapidement.

MAIRIE
FERMÉE

Fermeture du Secrétariat

Du 31 octobre au 4 novembre inclus.

Réouverture le 7 novembre à 14h.

Food Truck



Une personne nouvellement installée sur la commune souhaite démarrer un commerce de Food truck sur notre territoire.

Le food truck, c'est quoi ?

Le «food truck» ou camion-cantine ambulant, inspiré d'un concept new-yorkais, est un nouveau mode de restauration noma-

de qui associe deux prestations en vogue : la restauration rapide conjuguée à la cuisine de qualité et de proximité.

Si les food truck ne semblent pas être un concept nouveau au regard des camions à pizza ou encore les baraques à frites, ils se positionnent comme une alternative plus saine que les fast-foods à l'heure du déjeuner. Leur originalité est en effet de proposer des plats, composés de produits de qualité et locaux, préparés devant les clients dans des zones où il n'y a pas ou peu d'offres de restauration.

Pour ce faire, à l'aide du questionnaire ci-joint, elle lance une étude de marché pour savoir si Léméré serait propice à ce genre d'activité ou pas.

Même si vous n'êtes pas intéressés, il serait bon de compléter ce document pour lui donner une vue d'ensemble des besoins sur la commune.

Merci d'avance de répondre aux questions posées, en termes de besoin, et **de les retourner à la mairie** qui transmettra vos réponses.

Halloween au Château du Rivau

L'heure des farces et des bonbons a bientôt sonné !

Comme chaque année, le Château du Rivau propose aux visiteurs un week-end Halloweenesque riche en activités effrayantes et amusantes.



Entre toiles d'araignée, chasses au bonbons, livrets-jeux, jeux de société, bonbons piégés, vous aurez tous les ingrédients nécessaires à mettre dans la marmite « Bonne journée en famille. »

Rendez-vous les 29, 30 et 31 octobre !

Alerte Grippe aviaire

L'arrêté préfectoral du 12/10/2022 a classé la commune de Léméré en zone de contamination après la découverte d'un foyer de volaille touché par la grippe aviaire à PANZOULT.

Il est donc demandé à chaque propriétaire de renfermer les volailles jusqu'à la levée de l'alerte.

Il faut également **se faire connaître auprès de la mairie** afin de dresser une liste des poulaillers présents sur la commune :

- soit par mail à commune-lemere@orange.fr
- soit par téléphone au 02 47 95 70 36.



Fermeture de l'Eglise

Pour des raisons de sécurité, en raison des travaux en cours sur les façades et les vitraux de l'église, tant en intérieur qu'en extérieur, un arrêté du maire a été pris interdisant l'accès à l'édifice pendant toute la durée de la rénovation.

Travaux sur l'église Saint Hilaire

La phase finale des travaux sur l'église Saint Hilaire a démarré le 5 septembre.

La réhabilitation des façades Est et Nord consiste notamment au remplacement des pierres, le nettoyage, la réparation et la remise en peinture des vitraux ainsi que quelques menus travaux de couverture.

Le financement de cette dernière phase, rendu possible grâce aux soutiens du Département Touraine, des services de l'Etat via la Direction Régionale des Affaires Culturelles, la Sauvegarde de l'Art Français, permet, à ce jour, à la commune de ne déboursier que 47% de l'ensemble des travaux (39 693 €).

Mais si l'on veut encore diminuer cet autofinancement, nous avons besoin de vous.

En effet, vous pouvez participer au financement de cette restauration en faisant un don, via la Fondation du Patrimoine avec laquelle la commune a signé un avenant, et vous pourrez ainsi bénéficier d'une réduction d'impôts de 66 %.



Une somme de 5000 € est requise sur l'ensemble du projet. Si cette somme est atteinte, la participation financière de Lérémer s'élèverait à 34 693 €, soit seulement 41.38% Or, à ce jour, **il manque 2450 €** pour pouvoir obtenir un boni de l'aide de la Fondation.

Un grand merci aux personnes qui ont déjà fait un don et un merci plein d'espoir pour les futurs donateurs.

Ci-après le lien pour vous connecter directement au site de la fondation du patrimoine

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-hilaire-de-lemeré>

ainsi que le bon de souscription ci-joint, sur lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires :

Je donne !

POUR LA RESTAURATION DE

l'église Saint Hilaire

de Lérémer

Retrouvez tous les projets sur www.fondation-patrimoine.org

BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint Hilaire de Lérémer

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part réservée à la charge du patrimoine de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site Internet www.fondation-patrimoine.org/31901 ou en flashant le QR code ci-contre, je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.

Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de : Fondation du patrimoine - Eglise de Lérémer

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

Exemples de dons	50 €	200 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17 €	68 €	170 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50 €	125 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20 €	80 €	200 €

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Votre générosité permettra de clore cette réhabilitation dont les premières études ont démarré en 2007.



- Octobre**
- Sa 29, Di 30
et Lu 31 Halloween 🍷
- Novembre**
- Ve 25.....Théâtre & Musique – *Où on va papa ?* – Antogny-le Tillac - 20h30 - 🎭
Résa 02 47 58 13 62
- Décembre**
- Je 08.....A Livre Ouvert (Bibliothèque) - 18h00
Di 11.....Arbre de Noël (Commune) – **début du spectacle à 16h30**



Expo permanente -Château du Rivau

De la symbolique des fleurs au Moyen-Âge aux problématiques actuelles sur le bien-être et la préservation de la planète, le jardin a toujours fasciné les artistes qui ont souhaité inscrire les sensations que leur inspirait le jardin dans l'Art.

Une quarantaine d'artistes de notre temps dévoilent leur vision dans l'exposition «*Le jardin, miroir du monde*». Une invitation à ressentir le pouvoir apaisant des thèmes liés à l'art du jardin, et les écosystèmes propres aux jardins et à préserver, l'inter-pollinisation entre les mouvements environnementaux et le travail terre à terre du jardinier.

INFORMÉS OÙ QUE VOUS SOYEZ

Sur votre téléphone, grâce à l'application Panneau Pocket



Flashez le code ci-contre pour accéder à toutes les informations de dernière minute de votre commune, ou installez l'application directement sur votre téléphone portable.

Application gratuite et anonyme

🎭 Ces manifestations entrent dans la convention culturelle de la Communauté de Communes Touraine Val de Vienne <https://www.cc-tvv.fr/culture/>

📍 Ces manifestations sont organisées par et au Château du Rivau www.chateaudurivau.com

Lien livret saison culturelle CC-TVV :



<https://fr.calameo.com/read/006578129b1c9466fc971>

(*) Les permanences sont données à titre indicatif. Elles sont fixées en début de mois mais se tiennent ou non en fonction des réunions ou des obligations qui se greffent sur l'emploi du temps initial. Pour tout rendez-vous, s'adresser à la Mairie

Permanence de Mme le Maire en novembre

Judis 3, 10 et 24..... : de 18h00 à 20h00
Lundi 7, Mardis 8, 15 et 22... : de 18h00 à 20h00
Samedi 19..... : de 09h à 11h30

Pour tout autre rendez-vous, s'adresser à la mairie



Mairie de Lémeré - 1 rte de Sazilly
Tél : 02.47.95.70.36

@-mail : commune-lemere@orange.fr



Horaires d'ouverture au public du secrétariat

Lundi		14h00-17h00
Mardi	09h00-13h00	
Mercredi	09h00-12h00	
Jeudi	09h00-13h00	
Vendredi		14h00-17h00

Bibliothèque communale

Tél : 02.47.95.72.54

@-mail : biblio-lemere@orange.fr

Horaires d'ouverture

Lundi		17h30-19h00
Mercredi		16h30-18h30
Samedi	10h30-12h00	



SUDOKU - n° 05-2022

Difficile

	6	3			5	1		7
		8			2			
		2		3				9
2							1	
	3		5		8		9	
	7							6
5				8		2		
			6			9		
6		7	1			4	5	

Une grille est composée de 81 cases soit 9 carrés de 9 blocs. Complétez cette grille de manière que pour chaque ligne chaque colonne et chaque carré de 9 cases tous les chiffres de 1 à 9 ne soient utilisés qu'une fois

SOLUTION SUDOKU - n° 04-2022

1	3	2	8	4	9	7	6	5
4	5	7	2	3	6	8	1	9
8	9	6	5	7	1	4	2	3
9	2	1	4	5	7	3	8	6
7	8	3	1	6	2	5	9	4
5	6	4	3	9	8	1	7	2
3	7	8	6	2	4	9	5	1
2	4	9	7	1	5	6	3	8
6	1	5	9	8	3	2	4	7



Etude de marché Food Truck



La cuisine de Nell

**Questionnaire
à remettre en mairie**

**A quelle fréquence vous rendez vous dans un restaurant rapide ?
(fasfood, sandwicherie)**

Tous les jours 2 ou 3 fois par semaine 1 fois par semaine
1 fois par mois au moins Jamais

Quel est votre budget moyen ?

Moins de 7 € par personne Entre 7 et 10 € par personne
Entre 10 et 12 € par personne Plus de 12 € par personne

Qu'aimeriez vous trouver dans un restaurant rapide ?

Produits de saison Produits bio Produit diététiques
Produits fait maison Des plats exotiques

**Dans un restaurant, si vous avez le choix entre des plats traditionnels et
exotiques, que commanderiez vous ?**

Plutôt un plat traditionnel, car je n'aime pas la cuisine exotique
Plutôt un plat traditionnel, car je préfère laisser les autres tester les
plats exotiques avant moi et me le recommander ensuite ou non
Plutôt un plat exotique car j'adore essayer de nouvelles saveurs
Plutôt un plat exotique car on m'a convaincu d'essayer

**Quand vous allez dans une sandwicherie, saladerie, fasfood, etc. est-il
important que vous commandiez sur place ?**

Oui, sinon je préfère aller ailleurs
Oui, si c'est possible, mais ce n'est pas grave sinon
Non, je préfère manger en me baladant, faisant d'autres courses
en même temps
Je ramène mon déjeuner à la maison

Quelle est votre âge ?

18/30 ans 30/40 ans 40/60 ans 60 et plus

Quelle est votre genre ? Homme Femme

Quelle est votre code postal ?

Quel est votre mail pour pouvoir vous recontacter à l'ouverture de mon entreprise ?
.....

Quelle tranche horaire préférez-vous pour mon passage hebdomadaire ?